
Attribution du Prix et de la Bourse d'études de la Fondation Dr A.T. Shousha

1. Suite aux recommandations du Comité de la Fondation Dr A.T. Shousha lors de la cinquante-neuvième session du Comité régional de la Méditerranée orientale, le Conseil exécutif a attribué le Prix de la Fondation du Dr A.T. Shousha pour 2013, par la décision EB132(3), au Dr Mohammad-Reza Mohammadi (République islamique d'Iran) pour son importante contribution à l'action de santé publique dans la région géographique dans laquelle le Dr Shousha a travaillé pour l'Organisation mondiale de la Santé.
2. Le Dr Mohammad-Reza Mohammadi est honoré pour l'importante contribution qu'il a apportée à la santé publique en République islamique d'Iran, en particulier dans le domaine de la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent. Le Dr Mohammadi a obtenu son diplôme de médecine à l'Université d'Ispahan en 1981, et a ensuite étudié à l'Institut de psychiatrie de l'Université de Londres au Royaume-Uni, où il a obtenu son diplôme de spécialiste (M.Phil) en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent en 1997.
3. Le Dr Mohammadi a eu une brillante carrière universitaire et a occupé plusieurs postes à responsabilités, notamment celui de Directeur de l'Organisme national de protection sociale. À l'heure actuelle, il est Directeur du Centre de recherche en psychiatrie et en psychologie de l'Université des Sciences médicales et des Services de Santé de Téhéran, et rédacteur en chef de la revue de psychiatrie iranienne. Le Dr Mohammadi a été l'un des principaux défenseurs de la réadaptation à base communautaire en République islamique d'Iran, soutenant l'intégration de programmes en ce sens dans le système national de santé. Parmi ses principales réalisations en matière de santé publique figure la création de l'Université de la Protection Sociale et des Sciences de la Rééducation en 1992. Le Dr Mohammadi a reçu de nombreux prix et distinctions au niveau national ; il est aussi l'auteur de plus de 150 articles publiés dans des revues scientifiques et de plus de 20 ouvrages.
4. Le Prix de la Fondation Dr A.T. Shousha pour 2013, qui consiste en une médaille et l'équivalent de deux mille cinq cents francs suisses en dollars des États-Unis d'Amérique, sera remis au Dr Mohammadi par le Président de la soixantième session du Comité régional.
5. Il est également prévu que le Comité de la Fondation Dr A.T. Shousha se réunisse durant la soixantième session du Comité régional afin d'examiner les candidatures pour le prix et la bourse d'études pour 2014. Conformément aux statuts, le Comité comprendra les membres suivants : le Président et les deux Vice-présidents du Comité régional de la Méditerranée orientale et le Président des discussions techniques.
6. Le Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé est Administrateur de la Fondation, et le Directeur régional est Secrétaire du Comité de la Fondation.